

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2019

Centre de Formation du Val-de-Ruz, Cernier

<u>Présence du comité</u> : Florence **Nater** (présidente), Alain **Friedrich** (GT1), Michel **Guinand** (caissier) Franziska **Lüthy** (GT3), Vincent **Martinez**, Patrick **Mercet**, Véronique **Mooser** (GT2), Eva **Spichiger** (secrétaire)

Excusée : Simone Juillerat Meyer (vice-présidente)

1. Message de bienvenue - Introduction

Au nom du comité, Florence Nater ouvre l'assemblée générale ordinaire de Forum Handicap Neuchâtel, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la Fondation des Perce-Neige pour l'accueil ainsi que toutes celles et ceux qui ont préparé cette assemblée.

2. Liste des présences

<u>Membres collectifs</u>: 12 membres collectifs sur 25 sont représentés: **Anaap** (Christelle Béguelin), **Asrim** (Olivia Saucy), **Anmea** (Vincent Martinez), **Association Autisme Neuchâtel** (Frédéric Maillard), **Club en fauteuil roulant** (Ana Maria Bertschy), **Coraasp** (Nadia Nicoli) **Fondation des Perce-Neige** (Vincent Martinez) **Insieme** (Sylvie Augier Rossé (GT2), Alex Fischli), **Procap Littoral et Val-de-Ruz** (Yvan Siggen), **Pro Infirmis** (Michaël Wenger), **Promembro** (André Frutschi)

<u>Excusés</u>: Addiction Neuchâtel (François Paccolat), Alfaset, Centrevue (Olivier Blaser) Procap La Chaux-de-Fonds (Laurent Duvanel), EPI (Manon Leimbacher), Pro Infirmis (Patrick Savioz), Serei (Olivier Boillat), Fondation Foyer Handicap (Nicolas Jaccard),

Membres individuels: Rémy Barthel, Fabien Bertschy, Jacky Charriot, Claude-Alain Evard

Excusés: François Cuche, Pascal Lambiel, Daniel Mathey, Sandrine Oppliger Zaugg

3. Nomination des scrutateurs : Alex Fischli, Sylvie Augier

4. Adoption du PV l'Assemblée générale du 11 juin 2018

Le PV est adopté à l'unanimité, sans modification, avec remerciements à son auteure.

5. Rapports d'activités 2018

Rapport de la présidente Florence Nater

(Le document complet se trouve sur le site internet de FH.

La présidente dresse un bref rapport des activités du comité pour l'année 2018, l'essentiel des actions menées par Forum Handicap Neuchâtel étant rapporté par les porte-parole des groupes de travail et au point 12 de l'ordre du jour relatif à la présentation des travaux sur la motion.

Le comité s'est réuni à huit reprises en 2018.

Il s'est occupé notamment des tâches administratives en lien avec le changement du secrétariat et a traité les affaires ordinaires dont la préparation de l'AG. Le comité a également suivi les travaux des différents groupes de travail.

En termes de contenus, le comité s'est beaucoup impliqué dans la coordination des travaux relatifs à la mise en œuvre de la motion populaire.

La présidente relève un excellent climat de travail au sein du comité. Elle remercie tous les membres chaleureusement, avec un remerciement tout particulier à Eva Spichiger notre secrétaire qui a bien repris le flambeau suite au départ de Claudine Duc.

Autre point traité par le comité a été la fin du transfert de Postfinance suite au changement de caissier et de l'adresse postale du secrétariat. Cela n'a pas été facile vu que "géant jaune" est devenu assez exigeant, mais tout est maintenant bien en place.

Rapport du groupe de travail 1 " Transport et accessibilité" par Jacky Charriot et Alain Friedrich (Le document complet se trouve sur le site internet de FH)

Le groupe se compose actuellement de 7 membres.

Durant l'année 2018-2019, il s'est réuni à cinq reprises. Il s'est a travaillé principalement sur les sujets suivants :

- Poursuite de la collaboration avec les TransN à raison de deux séances par année afin de faire le point sur les avancées de travaux et d'éventuelles modifications à apporter.
- Recherche sur l'égalité du handicap et sur les droits au parcage en Europe.
- Réflexion sur l'accessibilité aux nouveaux ascenseurs, souvent très design, mais pas toujours adaptés aux personnes en situation de mobilité réduite.

Le GT1 regrette le manque de retour sur l'accessibilité en général dans les zones de travaux, dans les transports publics, les stations de bus et des gares CFF. Une avance plus fructueuse dans ces diverses démarches.

Rapport du groupe de travail 2 " Relations publiques et manifestations" par Véronique Mooser (Le document complet se trouve sur le site internet de FH)

Beaucoup de projets, avec notamment une collaboration très fructueuse avec Le Laténium, se sont réalisés en 2018. A commencer par la journée internationale de la Personne Handicapée le 2 décembre 2018. A cette occasion, au Laténium, diverses médiations culturelles ont été réalisées par des personnes en situation de handicap pour leurs pairs. Cette journée a permis d'établir un contact entre ces personnes mais aussi avec leurs familles. Des visites en langue des signes et langue facile ainsi qu'un atelier pour des personnes malvoyantes ont été organisés. Plus de 400 visiteurs, dont beaucoup d'enfants, ont bénéficié de ces visites. Autre point fort, le 3 décembre, toujours au Laténium, où a eu lieu la 1ère rencontre romande de la culture inclusive en présence de Mme Grive, la coordinatrice romande de la culture inclusive Lors de cette journée, tous les critères pour l'obtention du label "Culture Inclusive" ont été présentés. Les participants à cette journée ont eu une sensibilisation à la langue facile à lire et à comprendre (FALC).

Rapport du groupe de travail 3 "Politique et Al" par Franziska Lüthy (Le document complet se trouve sur le site internet de FH)

L'année 2018 a principalement été consacrée aux suites de la motion populaire. Une partie des membres du GT3 a participé au groupe de travail piloté par le SAHA avec pour but d'élaborer un projet de loi sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Compte tenu de l'importance de ce projet, le GT3, n'a pas poursuivi d'autres activités.

Les rapports sont adoptés par l'assemblée à l'unanimité.

6. Présentation des comptes

Les comptes détaillés sont distribués aux participants et commentés par Michel Guinand, caissier.

7. Rapport des vérificateurs des comptes (Rémy Barthel et Christelle Béguelin)

M. Rémy Barthel donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Le résultat d'exercice 2018 présente un solde négatif de CHF 2'945,25 qui correspond au montant prévu dans le budget. Le capital disponible au 1^{er} janvier 2019 s'élève à CHF 9'584,25. A relever qu'en qualité d'association, Forum Handicap n'est pas soumise à l'impôt anticipé.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Le rapport des vérificateurs de comptes est accepté à l'unanimité et décharge est donnée au caissier avec remerciements.

8. Budget 2019 par Michel Guinand

Le budget 2019 est présenté avec un résultat positif de CHF 500, --.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Membres FH-NE: adhésions

Demande d'adhésion comme membre collectif : **Promembro** (M. Frutschi) et **Addiction Neuchâtel** en lieu et place du Devens. Reste en attente la société des sourds qui devrait se prononcer quant à son adhésion dans le courant de l'automne prochain.

L'association Promenbro se présente brièvement. Celle-ci représente les personnes amputées de jambes ou de bras. Elle a été crée en juin 2015 suite au durcissement de l'Al quant à la prise en charge des prothèses. Il faut souligner que d'énormes, progrès techniques ont été faits en la matière. Il existe des prothèses simples et économiques, d'autres, plus complexes, et bien évidemment, plus onéreuses. Actuellement, 12 membres forment le comité. Il y a un secrétariat en Suisse romande et un second en Suisse alémanique. Bien que n'ayant pas de représentant à l'Assemblée de ce soir, l'association Addiction Neuchâtel est approuvée.

Ces demandes d'adhésion sont acceptées à l'unanimité par acclamation.

10. Elections statutaires

Comité:

Démissions

- Véronique Mooser, membre du comité et très active au sein du GT2, est remerciée chaleureusement par la présidente. Florence Nater relève notamment son engagement lors de la conception de l'éventail. Elle souligne aussi son travail au niveau de l'inclusion, notamment avec sa collaboration avec le Laténium et avec l'investissement de quelques résidents de la Fondation des Perce-Neige. Son remplacement sera discuté au sein du comité.

Les autres membres du comité, dont la composition est la suivante, se représentent pour un nouveau mandat de 2 ans :

- Florence Nater, présidente

- Alain Friedrich (GT1)

- Simone Juillerat Meyer, vice-présidente

-- Franziska Lüthy (GT3)

- Michel Guinand, caissier

- Patrick Mercet

- Eva Spichiger, secrétaire

> L'assemblée avalise la composition de ce comité à l'unanimité et par acclamation.

Le remplacement de Véronique Mooser au sein du comité sera discuté et la proposition soumise au vote de l'assemblée générale de 2020.

Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs pour l'exercice 2019 seront : Rémy Barthel, Christelle Béguelin, reconduits pour un mandat. Suppléant : Alex Fischli

11. Projets 2018-2019

Groupe de travail transport et accessibilité (GT1)

- Stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite
- Accès aux ascenseurs
- Accès aux salles de concerts et autres lieux de spectacles
- Développement de logements adaptés

Groupe de travail Relations publiques – manifestations (GT2)

Poursuite des visites guidées du Laténium en langue facilitée (FALC) par des personnes en situation de handicap pour leurs pairs.

Mise en place d'un guide au musée d'histoire naturelle à La Chaux-de-Fonds pour leur future exposition temporaire sur le thème du sport.

Rendre accessible en FLAC la prochaine exposition du musée d'Ethnographie.

Projet d'un document sur la différence et l'inclusion et sensibilisation à cette thématique.

Groupe de travail Politique et Al (GT3)

Poursuite des travaux concernant la révision de la loi sur l'assurance invalidité. A ce propos, Florence Nater demande si ces négociations pourront aboutir avant les élections fédérales. Il est un peu tôt pour se prononcer à ce sujet.

Claude-Alain Evard explique que suite à une révision des prestations complémentaires dont il bénéficie, il a vécu une procédure assez compliquée; il ne comprend pas ces tracasseries administratives. Franziska Lüthy propose de mettre les informations à ce sujet sur le site de FHNe.

Les projets sont acceptés par l'Assemblée.

12. Présentation des travaux en lieu avec la motion populaire de FHN

Florence Nater donne un bref apercu des différentes étapes en rappelant notamment que la loi sur l'égalité date de 2004. La motion populaire déposée par FHN en décembre 2014, acceptée par le Grand Conseil en avril 2015, n'a pas encore été concrétisée. Après un premier rapport "retoqué" par le Bureau du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a créé une commission. Celle-ci est constituée avec des représentants de différentes associations et travaille activement sous l'égide du SAHA depuis l'automne 2018. L'aboutissement de ces travaux devrait être un rapport à l'appui d'un projet de loi sur l'inclusion, qui propose entre autres, la création d'un poste de déléqué avec un cahier des charges défini, ainsi qu'un poste "Ombudsamm" (personne indépendante de l'Etat); le déléqué devrait être rattaché à la Chancellerie. Cette démarche est intéressante et il est important d'en informer les institutions, membres de FHN. A relever que certaines d'entre elles (Alfaset, Perce-Neige) n'ont pas été conviées à ces discussions en raison du caractère particulier de la population qu'elles accueillent et du subventionnement étatique qu'elles recoivent. Cette démarche est intéressante et il est important d'en informer les institutions, membres de FHNe. A relever que certaines d'entre elles (Alfaset, Perce-Neige) n'ont pas été conviées à ces discussions en raison du caractère particulier de la population qu'elle accueille et du subventionnement étatique qu'elles reçoivent. Patrick Mercet pense qu'il faut faire attention; cette loi est cantonale et ne va pas résoudre les problèmes sur le plan fédéral.

Une discussion s'engage. Différentes remarques sont apportées notamment par Alex Fischli et Vincent Martinez qui constatent que cette loi ne donne pas une place aux personnes lourdement handicapées. Florence Nater relève que cette loi demande un changement à la société.

Claude-Alain Evard relève que la loi ne va pas tout résoudre. Fransizka Lüthy estime qu'elle va donner une impulsion positive.

voir également présentation PowerPoint en annexe

13. Autres propositions, en plus de celles déjà mentionnées au point 5 concernant la mobilité :

- Lors de sa sortie, faire une présentation du "flyer" en marquant le coup, communiqué de presse, etc.
- Reprendre la formule de sensibilisation avec des politiques, des personnalités, comme lors de la manifestation "Citoyens malgré tout" (en 2006).
- Sensibiliser les communes et les acteurs de la vie publique aux problèmes d'accessibilité.
- Mettre l'accent sur les handicaps sensoriels et sur les différents types de handicap.

14. Divers

Claude-Alain Evard signale la création d'une association appelée "Appuie-Toit" dont il est le président. Cette association a pour but de préserver les proches aidants et encourager l'autodétermination ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société suisse et particulièrement dans le Canton de Neuchâtel.

Florence Nater nous informe que le 10 octobre 2019 aura lieu la journée mondiale de la santé mentale à Genève. Celle-ci prendra la forme d'un défilé festif appelé Mad Pride, "défilons pour la diversité" avec le slogan : soyons fous, soyons nous.

La Chaux-de-Fonds, le 27 juillet 2019/es